

De: Andrée IMPERIAL <andree.imperial@ymail.com>
Envoyé: mardi 11 décembre 2018 17:15
À: urbanisme@ferrieresenbrie.fr
Objet: plu remarques et observations

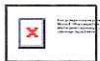
A l'attention de madame la commissaire enquêteur,

Le PLU de la commune de Ferrières en Brie appelle de notre part, les remarques et observations suivantes :

- 1) Nous adhérons à l'ensemble des observations qui ont été formulées par l'association LE RENARD dans les différents courriels qui vous ont été adressés
- 2) Concernant plus particulièrement les logements sociaux
 - Le PLU ne traite pas le problème résultant d'une urbanisation mettant aujourd'hui en défaut la quotité légale de logements sociaux au regard des dispositions de la loi SRU. A ce titre, il convient de souligner que le déficit de logements sociaux accumulé depuis plusieurs années oblige la commune à verser à l'Etat, une taxe amende dont le montant total s'élève à 396 957€ (580€ en 2012, 24 832€ en 2013, 52 314€ en 2014, 67 327€ en 2015, 76 379€ en 2016, 81 711€ en 2017 et 93 814 au BP 2018)
- 3) Concernant le parc du château
 - nous rejoignons l'avis de l'association Le RENARD qui souligne la rupture de ce site remarquable avec la population de Ferrières et plus largement la population touristique.
 - Une zone Nc particulièrement importante est prévue dans l'enceinte même du parc au motif d'aménagement en lien avec les activités du Château. Dans cette zone, un projet d'hôtel 5 étoiles de plus de 100 chambres, avait ou est encore envisagé. Compte tenu de l'imprécision du règlement qui s'attache à cette zone, et à l'activité même du château, nous pouvons légitimement être inquiet sur la finalité réelle de ce territoire. En effet, les activités liées au château ne semblent pas uniquement relever d'une école. Il existe effectivement d'autres activités de nature commerciale comme la restauration ouverte au public et la réalisation d'événements privés. Il ne faudrait pas que le Parc devienne une zone d'activité commerciale.
- 4) Concernant le territoire de BUSSY-SAINT-GEORGES au sud A4
 - Le PLU reste muet sur la destination de cette importante zone. D'une part, elle se trouve en mitoyenneté avec la commune de FERRIERES EN BRIE et d'autre part, elle est dépendante pour son urbanisation, de notre commune au moins en partie, pour ce qui concerne sa viabilité (assainissement, voirie...)

Nous vous prions d'agréer, Madame le commissaire enquêteur, l'expression de nos respectueuses salutations

MR. et MME. IMPERIAL
2 allée du Parc
77164



Garanti sans virus. www.avast.com